

devienne le cœur, les poumons ou le foie du nouveau régime, mais j'espère qu'il participera à son établissement dans la mesure de ses moyens. La société de demain doit se fonder sur la paix et le bon voisinage.

M. JAQUES: Monsieur le président...

Le très hon. M. ST-LAURENT: Je rappelle à l'honorable député qu'il faut tenir compte des droits de chacun. Si l'on a l'intention de prononcer des discours, on devra adopter la deuxième ligne de conduite et prolonger la session pour fournir à tous l'occasion de s'exprimer. Nous avons le choix de nous abstenir ou de laisser parler tout le monde. Il me semble injuste, en effet, d'obliger la plupart des honorables députés à contenir le désir naturel de faire connaître leur avis sur des sujets importants afin d'en satisfaire trois ou quatre. Je ne veux pas clore le débat. Je souligne cependant que les quelques orateurs qui insistent pour prendre part à la discussion partageront avec le reste d'entre nous la responsabilité des séances supplémentaires de la semaine prochaine.

M. JAQUES: Monsieur le président, ces observations me placent, ainsi que tous les honorables députés, dans une situation embarrassante. Quelques-uns, parmi nous, estiment que la discussion la plus importante de la session doit porter sur le budget des Affaires extérieures. Comme d'habitude, on les présente à la fin de la session. Voilà trois ou quatre fois que je dois traiter, au tout dernier moment de la session, des affaires extérieures. Certains honorables députés conseillent de renvoyer la question à la prochaine session. Hier après-midi, nous avons tenté de faire retarder jusqu'à cette époque le problème de la radiodiffusion, mais le Gouvernement aurait prolongé la session d'un mois plutôt que de se rendre à notre désir. Je ne veux pas retenir inutilement l'attention de la Chambre, mais comment procéder? Pourquoi chaque groupe ne désignerait-il pas un porte-parole? Les conservateurs et les membres de la C.C.F. ont exprimé leur avis. Si l'on me permet de parler au nom de mon parti et si l'on entend ensuite quelques députés indépendants, nous terminerons peut-être les travaux; en outre, nous gagnerions une heure en ne levant pas la séance pour le déjeuner.

M. le PRÉSIDENT: Le crédit est-il adopté?

M. JAQUES: Non. La Chambre approuve-t-elle ma proposition?

M. GLADSTONE: Le chef suppléant de la C.C.F. s'est retiré.

M. JAQUES: Je suppose qu'il a exprimé son avis.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Non.

M. JAQUES: Pour ma part, je consens à ce qu'il prenne la parole.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Chaque député a le droit de prendre la parole et chacun devra interroger sa conscience pour décider de son devoir à l'égard de ses collègues.

M. JAQUES: Si j'avais à choisir entre ma conscience et celle des autres, j'interrogerais la mienne, parce que c'est la seule envers laquelle je sois responsable.

M. le PRÉSIDENT: Peut-être le comité consentirait-il à permettre au représentant des créditistes de parler pendant cinq minutes? Les représentants des conservateurs et de la C.C.F. n'ont pas parlé plus de cinq minutes.

M. HERRIDGE: Je puis vous assurer, monsieur le président, que si un représentant des créditistes prend la parole, l'un des indépendants fera de même. L'honorable député de Wetaskiwin et moi-même avons des vues diamétralement opposées sur les affaires étrangères. Faisons preuve d'un esprit sportif à cet égard. J'entendais prononcer un discours sur les affaires étrangères, mais à cette étape je propose que personne ne parle plus de trois ou quatre minutes.

M. JAQUES: Je ne puis pas dire grand chose en cinq minutes. Le parti créditiste ne jouit pas, comme certains autres partis, de la faculté de présenter ses vues au public par l'intermédiaire de Radio-Canada. Le premier ministre suppléant pourrait peut-être nous venir en aide à cet égard.

M. NICHOLSON: Votre chef exprime périodiquement ses vues sur le réseau à titre gratuit.

M. JAQUES: Je n'ai que le temps de protester qu'en ce qui concerne la politique étrangère du pays, le peuple canadien doit souscrire à une ligne de conduite dont il ne sait rien, au sujet de laquelle on ne le consulte pas et que la Chambre ne débat jamais. C'est un outrage et un scandale. La Conférence de la paix a lieu actuellement à Paris; or la Chambre n'a pas eu le temps de débattre l'attitude prise par le Canada à cette conférence. Nous n'en savons rien, sauf ce que nous apprennent une foule de commentateurs et de correspondants de journaux qui nous font voir tout en rouge.

J'avais préparé une déclaration qui, à mon sens, se serait révélée une précieuse addition au compte rendu de la Chambre et qui aurait fourni des renseignements intéressants au public. Pourquoi aborde-t-on toujours en dernier lieu le ministère des Affaires extérieures? Depuis que je suis à la Chambre on nous dit toujours qu'on ne peut en dis-